



Le 12 septembre 2023

## **Avenant 4 de l'accord d'entreprise : pas une négociation mais une régression !**

Les négociateurs ont reçu le 4 septembre dernier le projet d'avenant 4 à l'accord d'entreprise permettant d'adapter ce dernier à la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie.

Aucune des revendications des organisations syndicales sur l'ensemble des sujets de cet avenant n'a été prise en compte. Pire, la direction en profite pour insérer des régressions sur certains sujets !

Pour l'intersyndicale CGT, CFTD, UNSA et CFE-CGC, la direction ne veut toujours pas négocier et apporter des garanties aux personnels, comme dans l'accord d'entreprise actuel.

**Pour l'intersyndicale, si la direction ne répond à aucune des propositions des organisations syndicales, il ne sera pas possible de signer l'avenant 4 qui est proposé.**

**Cet échec sera de l'entière responsabilité de la direction qui s'obstine à ne pas vouloir négocier.**

**Mais sans avenant à l'accord d'entreprise, que fera la direction ?**

**L'intersyndicale appelle la direction à revenir à la table des négociations avec une réelle volonté de négocier et non pas d'imposer ses visions dogmatiques et régressives.**

\*DL au verso de ce flash